



34420 Hérault

TEL : 04 67 90 94 44

Accusé de réception en préfecture
034-213402092-20260310-2026-03-015-DE
Date de télétransmission : 13/03/2026
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Ville de PORTIRAGNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 10 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 10 mars, à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le mercredi 4 mars 2026, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard PEREZ, 1^{er} Adjoint délégué aux Finances.

L'ordre du jour a été affiché en Mairie, le mercredi 4 mars 2026.

Nombre de membres en exercice : 23

Présents : PEREZ Gérard – BROUSSET Stéphanie – CALAS Philippe - LEVANNIER Caroline — BIENVENU Henri – MULLER Cécile – TOULOUZE Philippe – ROUX Julie – BLAS Thierry - LAMBIC Christine – BASTIT Jean-François – BUIL Alexandre – MINGUET Céline - HAAS Olivier.

Absents : CHAUDOIR Gwendoline – FAURÉ Philippe - ALLARD Caroline - MELKI Jean-Claude - BERNADACH Jeannine – CHARBONNIER Marc - LO BUÉ Rose.

Procuration : ROBERT Jean-Louis donne procuration à Caroline LEVANNIER - DOS SANTOS Jennifer donne procuration à Henri BIENVENU.

Secrétaire de séance : Henri BIENVENU

Rapporteur : Gérard PEREZ.

Délibération n° 2026_03_015

Pièce(s) annexe(s) : Compte CFU 2025.

OBJET : Approbation du Compte Financier Unique 2025.

Il est exposé ce qui suit :

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la Ville de Portiragnes ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de sa production ;

Considérant que Monsieur Gérard PEREZ a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte CFU 2025 ;

Considérant que Madame Gwendoline CHAUDOIR, Maire de la Commune de PORTIRAGNES, s'est retirée pour laisser la présidence à Monsieur Gérard PEREZ pour la présentation et l'approbation du CFU 2025 ;

Il est proposé aux membres du Conseil :

- D'approuver le Compte Financier Unique 2025 tel que présenté,
- De donner pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Publié le : 13 MARS 2026

Pour : 16 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour extrait conforme,

Le 1^{er} Adjoint délégué aux Finances,

Gérard PEREZ



Le Secrétaire de séance,

Henri BIENVENU



34420 Hérault

TEL : 04 67 90 94 44

Ville de PORTIRAGNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 10 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 10 mars, à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le mercredi 4 mars 2026, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Madame Gwendoline CHAUDOIR, Maire.

L'ordre du jour a été affiché en Mairie, le mercredi 4 mars 2026.

Nombre de membres en exercice : 23

Présents : CHAUDOIR Gwendoline - PEREZ Gérard – BROUSSET Stéphanie – CALAS Philippe - LEVANNIER Caroline — BIENVENU Henri – MULLER Cécile – TOULOUZE Philippe – ROUX Julie - BLAS Thierry - LAMBIC Christine – BASTIT Jean-François – BUIL Alexandre – MINGUET Céline - HAAS Olivier.

Absents : FAURÉ Philippe – ALLARD Caroline - MELKI Jean-Claude - BERNADACH Jeannine – CHARBONNIER Marc - LO BUÉ Rose.

Procuration : ROBERT Jean-Louis donne procuration à Caroline LEVANNIER - DOS SANTOS Jennifer donne procuration à Henri BIENVENU.

Secrétaire de séance : Henri BIENVENU

Rapporteur : Gérard PEREZ.

Délibération n° 2026_03_016

Pièce(s) annexe(s) :

OBJET : Vote et affectation des résultats - Exercice 2025.

Après l'approbation du Compte Financier Unique 2025, il y a lieu de procéder à l'affectation des résultats.

Il est donc proposé d'affecter définitivement les résultats constatés au Compte Financier Unique 2025, dans le budget primitif 2026, comme suit :

FONCTIONNEMENT

A - Résultat de l'exercice 2025	1.410.206,77 €
B - Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte administratif)	0,00 €
C - Résultat de Clôture	1.410.206,77 €

INVESTISSEMENT

D - Solde d'exécution reporté (ligne 001 du compte administratif)	- 755.597,45 €
E - Solde des restes à réaliser (Recettes – Dépenses)	- 488.769,70 €
F - Besoin de financement (D+E)	- 1.244.367,15 €

AFFECTATION de RÉSULTAT

1) Affectation en réserve d'investissement RI 1068	1.410.206,77 €
--	----------------

En conséquence il est proposé aux membres du Conseil :

- D'approuver la reprise des résultats de l'exercice 2025 et les restes à réaliser, d'inscrire l'ensemble de ces montants dans le Budget Primitif 2026, ainsi que les restes à réaliser.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Publié le : 13 MARS 2026

Pour : 17 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour extrait conforme,

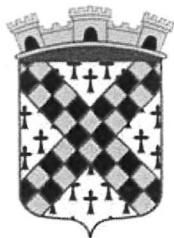
Le Maire,

Gwendoline CHAUDOIR



Le Secrétaire de séance,

Henri BIENVENU



34420 Hérault

TEL : 04 67 90 94 44

Accusé de réception en préfecture
034-213402092-20260310-2026-03-017-DE
Date de télétransmission : 13/03/2026
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Ville de PORTIRAGNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 10 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 10 mars, à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le mercredi 4 mars 2026, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Madame Gwendoline CHAUDOIR, Maire.

L'ordre du jour a été affiché en Mairie, le mercredi 4 mars 2026.

Nombre de membres en exercice : 23

Présents : CHAUDOIR Gwendoline - PEREZ Gérard – BROUSSET Stéphanie – CALAS Philippe - LEVANNIER Caroline — BIENVENU Henri – MULLER Cécile – TOULOUZE Philippe – ROUX Julie - BLAS Thierry - LAMBIC Christine – BASTIT Jean-François – BUIL Alexandre – MINGUET Céline - HAAS Olivier.

Absents : FAURÉ Philippe – ALLARD Caroline - MELKI Jean-Claude - BERNADACH Jeannine – CHARBONNIER Marc - LO BUÉ Rose.

Procuration : ROBERT Jean-Louis donne procuration à Caroline LEVANNIER - DOS SANTOS Jennifer donne procuration à Henri BIENVENU.

Secrétaire de séance : Henri BIENVENU

Rapporteur : Gérard PEREZ.

Délibération n° 2026_03_017

Pièce(s) annexe(s) :

OBJET : Approbation du Budget Supplémentaire - Exercice 2026.

Après le vote du CFU et de l'affectation définitive des résultats de l'exercice 2025, le Conseil Municipal est invité à délibérer sur l'intégration de ces résultats au sein du budget de l'exercice 2026 par l'intermédiaire d'un Budget Supplémentaire.

Ce Budget est un acte d'ajustement du budget primitif, et d'intégration des résultats de l'année précédente. Le vote s'effectue :

- Par nature et par chapitre / opération pour le budget principal
- Sur la colonne « propositions nouvelles »

Le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2026 se présente de la façon suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES

Imputation / Opération	Libellé	Prévu
040	Opération d'ordre (travaux en régie)	250 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	490 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	30 000,00 €
601	Gestion Informatique et Patrimoine	12 500,00 €
602	Études PLU	19 260,00 €
612	Équipement Police Municipale	5 300,00 €
614	Acquisition columbarium	4 500,00 €
620	Vidéo surveillance Police Municipale	30 000,00 €
621	Réfection rues et chemins	295 341,73 €
623	Équipement Bâtiments Communaux	7 000,00 €
624	Festivités - Protocole	9 000,00 €
625	Équipement restaurant scolaire	1 500,00 €
729	Réfection bâtiments communaux	109 480,38 €
736	Mobilier et matériel divers (cadre de vie)	12 000,00 €
897	Outillage divers	11 300,00 €
909	Matériel de sport	3 900,00 €
910	Aménagement plage et école de voile	6 500,00 €
915	Investissement écoles	10 200,00 €
916	Création nouvelle classe	250 000,00 €
918	Médiathèque	1 500,00 €
928	Complexe sportif	15 709,45 €
929	Saison estivale	33 000,00 €
936	Plan Communal de Sauvegarde	2 000,00 €
950	Etudes bel air / combe grasse et Travaux	246 380,50 €
951	Réhabilitation bld tour du guet et des dunes	370 000,00 €
953	Eclairage public et Travaux Électriques	375 688,58 €
954	Bornes recharges voitures électriques	9 000,00 €
956	Aménagement cimetière	13 825,23 €
959	Sécurité (poste de secours)	78 294,65 €
960	Conteneurs enterrés	18 000,00 €
964	Rénovation gradins arènes	40 000,00 €
965	Désimperméabilisation cours écoles	134 822,34 €
967	Rénovation restaurant scolaire	828 130,00 €
970	Restauration petit patrimoine	17 500,00 €
969	Halte nautique	100 000,00 €

TOTAL des DÉPENSES 2026 3 841 632,86 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

Imputation / Opération	Libellé	Prévu
1068	Excédent de fonctionnement	1 410 206,77 €
10222	FCTVA	288 589,55 €
1641	Emprunts et dette assimilées	300 000,00 €
729	Réfection bâtiments communaux	1 041,00 €
951	Réfection blvd des dunes et tour du guêt	269 787,28 €
953	Éclairage public	45 000,00 €
965	Désimperméabilisation écoles	301 891,00 €
967	Rénovation restaurant scolaire	218 842,12 €
021	Virement de la section de fonctionnement	1 006 275,14 €

TOTAL des RECETTES 2026 3 841 632,86 €

Monsieur le rapporteur précise que sont ajustées :

- Le chapitre 16 en recette d'investissement pour un montant de -1.352.404,54 € soit un total de 300.000,00 €
- L'opération 729 en dépense d'investissement pour un montant de 57.820,23 € soit un total de 109.480,38 €

En conséquence il est proposé aux membres du Conseil :

- D'adopter le budget supplémentaire de l'exercice 2026 tel que présenté dans les tableaux ci-dessus.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Publié le : 13 MARS 2026

Pour : 17 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Gwendoline CHAUDOIR



Le Secrétaire de séance,

Henri BIENVENU